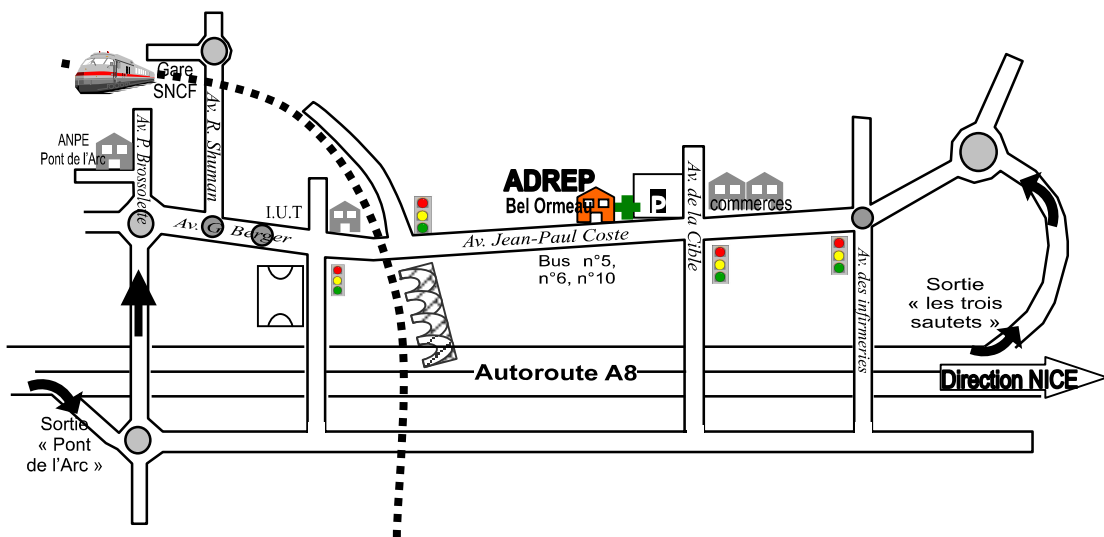


## Renseignements et lieu de formation :



ADREP Formation

Le Bel Ormeau, 373 av. Jean-Paul Coste,  
13 100 AIX-EN-PROVENCE

Tel : 04 42 91 50 88

Fax : 04 42 91 50 89

e-mail : [adrep.aix@adrep.fr](mailto:adrep.aix@adrep.fr)

site-internet : [www.adrep.fr](http://www.adrep.fr)

Conventionnement :



**DDTEFP**

**Date d'édition : Mars 2009**

*Une documentation conforme aux dispositions de l'article L 920 6  
sera envoyée sur simple demande*



## VAE - ADVF

Vous avez exercé des activités :

- **D'aide à la personne dépendante**  
dans le cadre de vie privée

pour se déplacer, assurer son hygiène, s'alimenter,  
effectuer des démarches administratives, assurer  
l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas.

- **De relais des parents dans la garde active des  
enfants et des bébés à leur domicile**

**Validez les acquis de votre  
expérience**

**avec le titre professionnel  
D'Assistant de Vie aux Familles**

Contactez Nicole ARNOULT au 04 42 91 50 85  
ou au 06 10 63 41 98

# Programme



Il s'agit d'un appui personnalisé à la validation des acquis par son expérience, pour constituer son dossier de demande de VAE pour qu'il soit recevable et pour se préparer pour l'évaluation des compétences.

## Phase 1 :

- Analyser l'expérience professionnelle
- Rapprocher l'expérience et le référentiel
- Compléter le dossier de recevabilité

## Phase 2 :

- Aide aux choix des certificats de compétences professionnelles
- Présenter les modalités de l'évaluation des mises en situations professionnelles
- Préparer les candidats à l'évaluation de compétences

## Phase 3 :

- Préparation à l'entretien avec le jury
- Organisation de la validation

# Durée



Durée forfaitaire de 20 heures sur une période allant de 2 à 3 mois en fonction du rythme de constitution du dossier



# Public

Jeune ou adulte, salarié ou demandeur d'emploi, ayant exercé, de façon continue ou non, pendant une durée cumulée d'au moins trois ans, des activités salariées, non salariées ou bénévoles en lien avec celles du titre d'assistante de Vie

**Coût** 820€ (comprend les frais de jury et de validation)

dans le cadre du DIF le financement peut être pris en charge par votre OPCA

# Organisation

## Phase 1 :

1 à 2 entretiens individuels

## Phase 2 :

4 à 6 entretiens individuels sur 2 mois. Cette phase démarre après notification de décision favorable de la DDTEFP par retour de courrier

## Phase 3 :

Entretien individuel et séances collectives d'activités ciblées en vue de la validation. Passage devant le jury dans nos locaux

Les rendez-vous sont fixés en fonction des souhaits de l'employeur

Notre Centre de Formation est agréé par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi pour organiser des formations complètes au titre ADVF et mettre en place les sessions de validations devant un jury de professionnels agréés sur notre Plateau Technique

